

Les constructions actuelles

On déplore aujourd'hui la construction de maisons d'habitations qui sont en rupture totale avec les caractéristiques du bâti traditionnel.

Ces habitations actuelles sont en effet établies sur des modèles que l'on retrouve désormais partout en Europe et sont donc facteur de banalisation.

Ce phénomène tend d'ailleurs à se développer au sein du territoire où tous les villages sont soumis à des pressions foncières.

Les impacts sur le paysage sont importants, aussi bien en vues éloignées qu'en vues rapprochées :

- en vues éloignées, les caractères néfastes sont les couleurs employées pour crépis et couvertures, le nombre de pans de toitures et leurs inclinaisons, les volumes généraux, ainsi que l'implantation (rapport au bourg).

- en vues rapprochées, il s'agit de la nature des matériaux (couleurs, textures), de l'organisation des ouvertures sur les façades, leurs formes, les menuiseries (généralement blanches ou vernies), des limites (clôtures) et bien évidemment du rapport au site (constructions sur remblais par exemple).

Tous ces facteurs de déséquilibre sont d'ailleurs aggravés par la construction sur parcelles libres, sans rapport à l'existant, se développant suivant un alignement anarchique le long des voies.

Il va sans dire qu'une seule construction établie de cette manière suffit à déséquilibrer l'harmonie générale de la silhouette du village.



Les modèles extra-régionaux, ici de type méditerranéen, tendent à se développer. Ils ne répondent évidemment pas aux caractéristiques du bâti du territoire. Artonne.



Le rapport au site importe de la même façon que les matériaux utilisés. La construction sur remblai, surtout en plaine, rend difficile l'insertion du bâtiment. Noter le crépi clair et les ouvertures carrées aux menuiseries vernies. Persignat.



La propension excessive à construire le long des routes et les implantations anarchiques sur de vastes parcelles dénuées de végétation cassent les silhouettes et les entrées harmonieuses et équilibrées des villages. Cette situation s'aggrave lors de l'emploi de couleurs vives qui sont en rupture avec les couleurs du bâti traditionnel : l'œil est immanquablement attiré. Ici : crépi saumon, ouvertures carrées et menuiseries blanches. Olhat.



Les bâtiments publics peuvent être mis en cause également. Noter la « nuance » avec le bâtiment du fond.

Enjeux :

Certes, concernant le bâti traditionnel, la variété est grande, en terme de couleurs, de textures, pour les façades comme pour les couvertures, en terme de volumes.

Mais les couleurs sont toujours éteintes, jamais saturées, les toitures à deux pans identitaires, de même pour les ouvertures rectangulaires en hauteur, la présence de crépis...

- Il faut donc faire en sorte de préserver ces caractères et ne pas céder au laxisme sous prétexte de l'existence d'une diversité.

- Il faut porter attention à l'implantation même de la construction en fonction de l'existant.

Les monuments remarquables

Le territoire est largement pourvu d'églises, de châteaux. Certains sont inscrits, classés aux Monuments Historiques, d'autres pas.

Mais la plupart joue un rôle dans le paysage, en tant que point d'appel, de repère, que ce soit dans les villages même ou dans les vues lointaines à travers champs.

Ils agrémentent les vues et participent à l'identité du territoire en tant qu'éléments culturels bien sûr, mais également par la diversité d'architecture qu'ils représentent. (Roman, gothique, renaissance, classique, 19^{ème}).



La chapelle Saint Louis d'Aigueperse (15^{ème} siècle).



L'église Saint Martin de Thuret (10^{ème} siècle).



Château d'Effiat (16 et 17^{ème} siècle).



Château de la Roche à Chaptuzat (du 12^{ème} au 15^{ème} siècle).



Chapelle d'Andelot à Vensat (12^{ème} siècle).

Petit patrimoine

Le petit patrimoine du territoire a été dans son ensemble préservé.

Il suscite l'intérêt de la population et des associations locales : il est reconnu comme véritable patrimoine et a été inventorié dans sa quasi totalité.

Dans cette catégorie, on classe de manière habituelle: les **croix**, **puits**, **fontaines**, **lavoirs** et **rouissoirs**.

Tous ces éléments ont bien entendu leur intérêt propre (tant dans la mémoire collective que dans l'intérêt historique et architectural).

Leur état général est très variable: depuis la croix ou le puits parfaitement restauré jusqu'au lavoir passablement négligé. Des problèmes ponctuels se posent.

Ainsi, un rouissoir inventorié, étudié et promis à une restauration, se retrouve aujourd'hui enfoui sous les ronces et les broussailles, de nouveau oublié de tous.

A cette liste classiquement retenue, s'ajoutent les **murets** faits d'appareillage de moellons en calcaire, montés avec un liant à la chaux, rarement crépis.

Éléments essentiels du paysage qu'ils structurent, traces d'une vie rurale antérieure (tels les murets des terrasses des coteaux) ou limites de propriété, ils sont présents partout.

Leur état est variable, souvent peu satisfaisant; ceux des coteaux tendent même à disparaître par manque d'entretien et par méconnaissance du bâti traditionnel et des savoir -faire.



Puits typique à un seul pan. Thuret.



Puits mécanique restauré, mais aux joints cimentés qui nuiront à la survie de la pierre. (Aubiat).



Croix restaurée à Sardon.



Un entretien régulièrement limité sur le territoire. Même si ici ce phénomène renforce le côté champêtre et romantique du lieu.
(Chaptuzat).



Lavoir à Persignat restauré malheureusement au ciment, bien que les pierres de Volvic ne le craignent pas.



Enduit cimenté, teinture du bois et couleur de la couverture nuisent à la qualité de la restauration.
(St Genès du Retz).



Les murets, principalement construits sur les coteaux structurent magnifiquement le paysage.
(Artonne).



Leur mauvais état général, valable sur l'ensemble du territoire.
(Aigueperse).

Enjeux :

- Conserver la diversité (et donc éviter l'oubli des rouissoirs par exemple).
- Trouver des solutions pour contrecarrer la disparition des murets : ceux des coteaux bien sûr mais également ceux servant d'enceintes de propriétés.
- Porter attention aux qualités des restaurations.

Les bâtiments agricoles et industriels

Empreintes des mutations de l'agriculture, et symboles du caractère rural du territoire, les bâtiments agricoles modernes n'en sont pas moins, bien souvent, causes de ruptures dans le paysage. Il en est de même pour ceux de l'industrie.

L'implantation (son rapport au relief, sa proximité ou son éloignement d'un bourg, sa situation sur un champ dégagé ou en bordure d'un bois...), la nature même du bâtiment (voué à l'élevage, au stockage) et l'impact qu'il a sur le paysage suivant que l'on se trouve en vision lointaine (silhouette, couleur) ou rapprochée (matériaux) sont les facteurs à considérer pour juger d'une bonne intégration.

Sur une multitude de bâtiments rencontrés sur le territoire, le silo apparaît comme étant celui qui a le plus fort impact négatif sur le paysage (A fortiori lorsqu'il est désaffecté, et c'est le cas pour la moitié d'entre eux), de par sa taille, ses couleurs et son architecture ingrate.

Toutefois, en tant que symboles de la première activité économique du territoire (qui façonne la majorité des paysages), il serait légitime de mettre en évidence les silos et de soigner leur aspect plutôt que de chercher à les dissimuler (sans grand résultat d'ailleurs).

Les autres bâtiments engendrent des ruptures plus modérées pour la plupart d'entre eux, facilement enrayables, généralement liées au manque d'intégration par la végétation.

Mais on peut constater tout de même une généralisation d'emplois de matériaux tels que les parpaings non enduits, des couvertures en fibrociment non peintes, des bardages métalliques rouillés ou de couleurs inappropriées au site d'implantation.

Il en est de même pour les bâtiments industriels qui possèdent la plupart du temps des enveloppes de couleurs vives (jaune, blanc).

A noter également qu'aucune entreprise n'a considéré l'architecture comme élément de valeur promotionnelle.



Silo : cause de rupture dans le paysage.
(Vensat).



Silos dont le scintillement est en rupture dans la cohérence du paysage mais qui sont également une marque du caractère agricole du territoire.
 Peut-être d'ailleurs, faut-il ne pas chercher à les masquer quand ils sont de grande taille, afin d'obtenir l'effet escompté précédemment cité.
 (Bellecombe).



Séchoir implanté sur une ligne de crête, mais dont la hauteur et la couleur sont heureusement facteurs d'intégration dans le paysage.
 (Aubiat).



Essence d'arbre mal choisie engendrant l'effet contraire de celui recherché.
 Par ailleurs, planter des peupliers à proximité d'un bâtiment, c'est ignorer leurs racines puissantes et fortes consommatrices d'eau qui mettent à mal les fondations.
 (Fusse).



Hangar dont la dissimulation serait aisée
 (St Genès du Retz).

Enjeux :

L'impact étant particulièrement fort sur le paysage, il s'agira de :

- *Développer une politique systématique en matière d'insertion de bâtiments agricoles et industriels d'échelle raisonnable.*
- *Déterminer les actions à mener pour les silos en activité (les cacher, les mettre en valeur, adopter une seule couleur pour tous dans le but d'une marque d'identité ?...).*
- *Trouver des solutions pour démonter les silos désaffectés.*

Rappels et état des lieux

Cette synthèse résulte de l'ensemble des observations citées dans ce présent rapport.

Il s'agit ici de mettre en évidence les valeurs fortes du territoire, facteurs d'identité, véritable potentiel sur lequel il faudra s'appuyer pour élaborer un projet : donner de nouveaux atouts au développement en terme de cadre de vie et de promotion économique.

Il s'agit également de signifier les faiblesses du territoire, celles existantes bien sûr mais aussi celles qui s'annoncent (comme l'urbanisation diffuse exempte de considération paysagère et identitaire). Ces faiblesses seront bien entendu à résorber.

Les points forts :

Nombre de composants du paysage du Nord Limagne sont à mettre en exergue pour leur qualité patrimoniale, créant un paysage d'une grande valeur. C'est d'une protection et d'une transmission de ce patrimoine collectif dont il s'agit, patrimoine à considérer comme étant un capital à valoriser, à enrichir.

Ces différents composants, points forts du territoire, sont les suivants :

Le territoire en lui même :

valeur dans son équilibre géographique, bien délimité certes administrativement par endroit, mais surtout physiquement (autoroute, Combrailles, Morge, Varennes, ...).

Les 3 entités paysagères : la plaine, les coteaux, le plateau, qui sont fonction de la topographie et de l'occupation du sol, permettent l'existence de différents types de paysages : de l'ouverture extrême de l'openfield à l'intimité émanant des coteaux. Elles permettent également de grandes variations de couleurs et de textures.

L'eau : qui se trouve sous différentes formes et qui est bien présente sur le territoire. L'eau est un formidable potentiel en terme d'environnement (on peut penser à la zone Natura 2000 à Artonne). C'est aussi un potentiel touristique (pêche, promenade) et économique (eaux de sources).

Les routes : elles permettent de bien distribuer le territoire et surtout de montrer les différentes facettes du paysage (avoir aussi bien des points de vues sur le château d'Effiat que la chaîne des Puys).

Les chemins communaux : de la même façon qu'avec les routes, les chemins canalisent les vues sur les paysages de grande qualité et peuvent faire l'objet de nombreuses randonnées touristiques. Ils possèdent également l'atout de structurer le paysage et de l'enrichir par leurs couleurs variées (rouge du granite oxydé, gris du tuf, blanc du calcaire et vert de l'herbe).

Les villages : Point fort évident du territoire, les villages agrémentent les vues éloignées par leur silhouette caractéristique, en grappes équilibrées (alternance régulière bâti-végétation) et harmonieuses. Certaines entrées de bourgs, ayant conservé un aspect rural apaisant, sont un autre point fort.

Le bâti traditionnel : richesse du territoire, il s'organise sous différentes formes au sein des villages et se présente avec une belle diversité de constructions : de la maison de ville à la maison viticole, en passant par la ferme typique à éléments séparés. Le bâti est une réelle valeur également par la variété des matériaux dont il est fait : calcaire, pisé, briques, pierre de Volvic, ..

Le petit patrimoine : autre point fort du territoire, encore une fois par sa diversité (croix, lavoirs, ruissoirs, fontaines, puits) mais également par la qualité de structuration du paysage qu'il permet (murets dans les villages et notamment ceux des cultures en terrasses sur les coteaux).

Les points faibles :

De nombreux points ayant des impacts négatifs sur le paysage sont à traiter.

Ont été répertoriés sur la carte (page 114) les éléments ponctuels les plus visibles, aux impacts les plus forts parce qu' en rupture avec le paysage harmonieux et équilibré du territoire et/ou parce qu' à l'aspect négligé pouvant engendrer une image négative du territoire.

A ces éléments s'ajoutent tous ceux qui sont disséminés sur le territoire (non présents sur la carte) auxquels on ne prête plus attention tant ils sont fréquents dans nos paysages, pourtant facteurs de détérioration de silhouettes et entrées de bourgs, d'espaces publics...

Ces éléments ont été abordés dans le diagnostic et leur mise en évidence sera ici succincte (même si leurs impacts cumulés sont plus importants que ceux des points mentionnés sur la carte).

Les routes : vitrines du territoire, elles sont à traiter en priorité, notamment la RN 9 qui donne l'occasion de traverser des espaces non maîtrisés (publicité, abords dégradés, bâtiments défraîchis).

Les remembrements successifs des années 50 à 90 ont été nécessaires aux évolutions agricoles. Toutefois, ils ont été insensibles à l'identité du territoire et sont allés crescendo dans leur rigidité: arrachage des arbres, haies et bosquets. Certains sites sont donc dénués de toute trame végétale.

La progression des résineux : plantations de bois entiers sur des espaces ouverts, suivant une trame régulière géométrique en « timbre poste ».

Ce phénomène engendre la perte de la variété des couleurs (notamment en automne) et des ruptures dans le paysage harmonieux. Cette progression des résineux est constatée également par la prolifération des clôtures de propriétés faites de thuyas et cupressus : rigidité et monotonie sont à déplorer.

Les bâtiments agricoles et industriels : régulièrement mal intégrés par absence de végétation, emplois de couleurs inappropriées. Certains sont hors d'échelle et sont cause de déséquilibre dans le paysage. On peut constater également des dépôts ouverts à toutes les vues.

Dans les espaces publics : les réseaux aériens et principalement la distribution basse tension au sein des villages créent de véritables « toiles d'araignées ».

Les points propres, aux traitements négligés, sont présents dans des espaces publics majeurs.

Le cadre bâti a jusqu'à présent été préservé.

L'aspect des villages en grappes avec les toits rouges nichés dans la verdure, le clocher de l'église, visible de loin, surplombant le bourg, le bâti aux caractéristiques certes peu marquées mais réelles, l'ambiance apaisante ressentie sur tout le territoire due à une cohérence et à un équilibre d'ensemble...sont autant d'éléments encore perceptibles. Mais depuis quelques années, tous ces caractères identitaires majeurs, en phase avec l'environnement, tendent à disparaître. Ils sont en effet menacés par la construction d'habitations nouvelles, à la périphérie des bourgs, aux caractéristiques inadaptées à celles du territoire. Ces verrues sont facteurs de désorganisation.

Les silhouettes et les entrées de bourgs en souffrent. Et la présence de certains bâtiments agricoles récents à l'aspect peu valorisant n'arrange pas les choses.

De plus, le développement de l'hétérogénéité des constructions contribue à la perte d'identité architecturale.

Des restaurations maladroites. On peut noter des reprises néfastes sur le bâti ancien, aussi bien en termes physiques (enduit ciment sur pierre calcaire par exemple), paysagers (restauration en agglomérés ciment non enduits) que identitaires (passage d'ouvertures rectangulaires à ouvertures carrées...).



La décharge d'Aigueperse : elle constitue un point noir non pas par sa fonction en elle-même et ce qu'elle contient mais par sa clôture faite de résineux censés dissimuler les dépôts. L'effet obtenu est contraire au désir initial : on ne voit plus que la décharge et cet entassement d'arbres tranche avec l'environnement (surtout l'hiver).



Bâtiments industriels à Aigueperse qui déstructurent le paysage par leur implantation et cassent son harmonie par leur dimension et leur couleur.



L'absence totale de végétation ne correspond pas à l'identité du territoire. Rien ne devrait y être excessif.



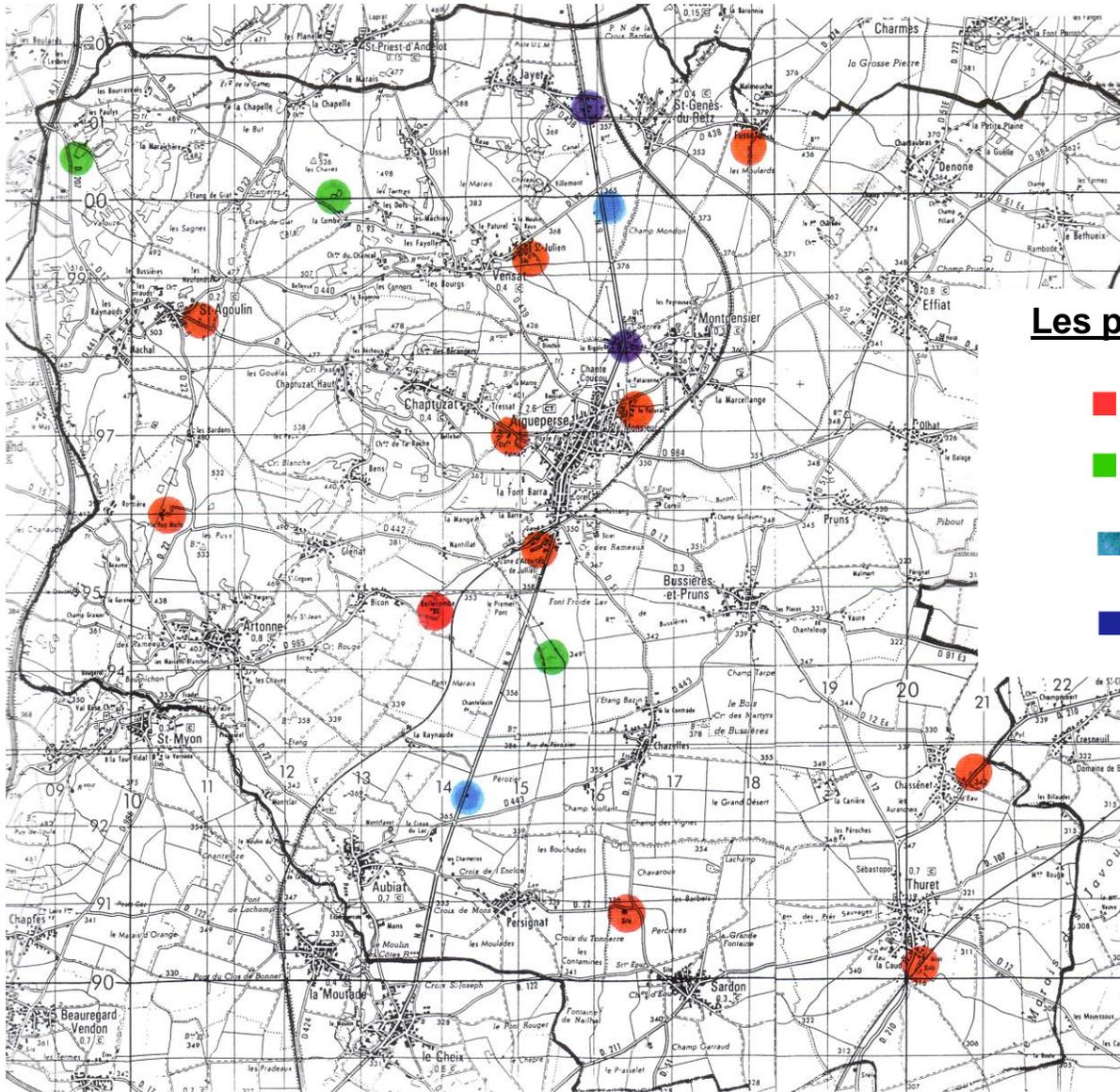
Les points propres : une banalité qui affecte fortement le paysage dans les bourgs : implantation non réfléchie et abords sans traitement particulier.



Les habitations nouvelles qui sont construites à la périphérie des bourgs, le long des voies, détériorent les silhouettes et les entrées des bourgs par leurs couleurs vives, l'implantation excentrée sans intégration par la végétation (quand celle-ci existe : plantation de « béton-vert » fait de thuyas).



Les restaurations ne sont pas souvent abouties. Les agglomérés ciment sont régulièrement laissés apparents : aspect négligé et impression de laisser-aller.



Les points noirs majeurs

- Bâtiments agricoles et industriels
- Plantations de conifères
(timbre-poste et alignements)
- Locaux PTT tagués
- Sites dégradés

SYNTHESE

La communauté de communes Nord Limagne dispose d'un territoire aux multiples atouts, bien circonscrit dans ses frontières, d'une forme géométrique régulière, reprenant les limites du canton et dont le chef-lieu, Aigueperse, occupe une position centrale : l'histoire comme la géographie imposent d'emblée les idées d'équilibre, de régularité, d'harmonie.

Le territoire est attachant, multiple par ses ambiances, ses formes, ses composants. Mais rien n'y est jamais excessif. Le paysage, harmonieux, tire précisément son intérêt d'une belle régularité.

Le patrimoine vernaculaire, bien que diversifié, présente un caractère homogène.

Il s'agit donc d'une atmosphère rurale, paisible et sans heurts. Promouvoir l'unité du territoire ne devrait donc pas présenter de difficultés majeures.

* * * * *

Cette unité n'est toutefois pas synonyme de monotonie. En effet, l'identité du territoire, c'est sa diversité, sans excès donc, mais réelle. Or, celle-ci est menacée :

Elle est menacée en premier lieu par la banalisation des aménagements, des constructions nouvelles, des plantations récentes type résineux (comme partout en France). Les vues que l'on peut avoir sur les villages ou dans les bourgs sont altérés. Elle est menacée aussi par une faible mise en valeur, non qu'il s'agisse ici de négligence mais plutôt d'une prise de conscience trop récemment apparue (quant à l'intérêt de l'eau par exemple) et de faibles moyens.

C'est pourquoi une action généralisée, s'appuyant sur une sensibilisation des habitants, sera à prendre en compte. Des efforts également d'entretien, de valorisation et de promotion seront nécessaires pour retrouver des ambiances de qualité.

Bibliographie

- La charte paysagère - Documentation française 1995
- Les paysages français - Beringuier, Derioz, Laques, Belin, coll.Synthèse 1999
- Dictionnaire de géologie - Foucault, Raoult, Masson
- La grande Limagne auvergnate et bourbonnaise - Derruau. Grenoble 1949
- La vie rurale en Auvergne - Prival, Jaffeux, Mailhot, Horvath
- La maison rurale en Auvergne - Marty
- Les cahiers de construction traditionnelle 1977
- Maisons paysannes d'Auvergne - Robert. Centre d'anthropologie du Massif Central 1992
- Maisons paysannes et vie traditionnelle en Auvergne. Breuillé, Dumas, Ondet, Trapon 1980
- Pigeons et colombiers de Limagne. Carnets patrimoniaux du Puy de Dôme n°5
- Arbres et arbustes. Gründ
- Reconnaître les arbres sans peine – RushforthNathan
- Fleurs d'Auvergne - Grenier. S A E P
- L'arbre et la haie - Soltner. Sciences et techniques agricoles 1985
- Vive la Haie, VHS du film de C.Bouchardy. Catiche productions
- Revues SPARSAE. Association culturelle d'Aigueperse et ses environs
- Revues Limagne Nord. Association Initiatives et Idées
- Sites naturels et architectures hybrides - Loubat. TPF 2002
- Etude préalable à un Contrat Local de Développement. – CC Nord Limagne – SEAU - 2001
- Études préalables à des Plans d'Aménagement de Bourg pour Aigueperse, Artonne, Aubiat, Chaptuzat, Effiat, St Genès du Retz, Sardon, Vensat
- Etude paysagère - Artonne. 2000
- Etude paysagère - St Genès du Retz . 1994
- P.L.U d'Aigueperse. Révision en cours
- « Juliette au pays des hommes » - Giraudoux. Poche 1968
- Cartes IGN séries orange et bleue 1 / 25 000ème et 1/ 50 000ème Maringues et Aigueperse 1966 et 1998.